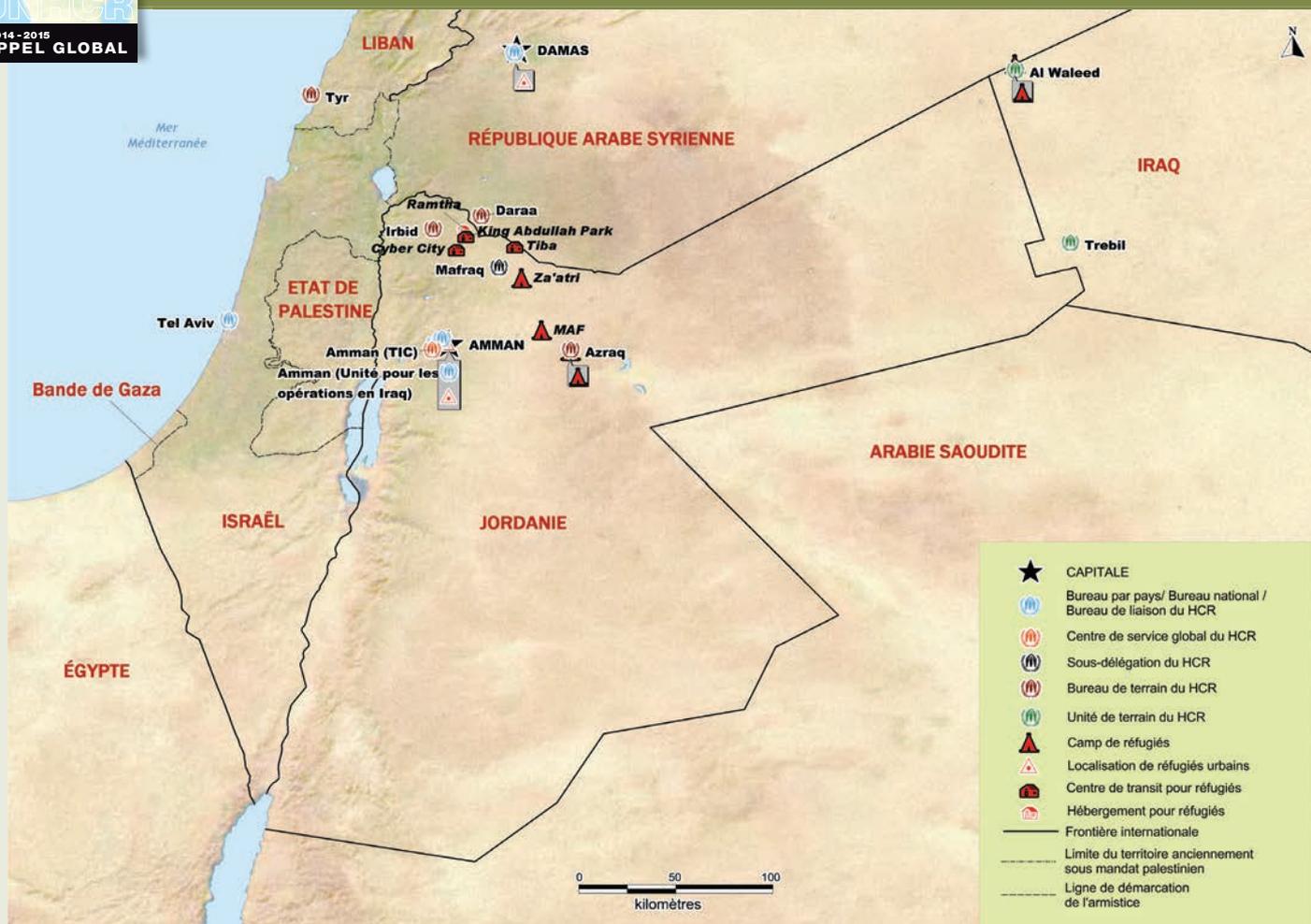


JORDANIE



Présence du HCR prévue en 2014

Nombre de bureaux	5
Total personnel	779
Effectif international	114
Effectif national	225
JEA	3
Volontaires des Nations Unies	11
Autres	426

| Aperçu |

Environnement opérationnel

- L'environnement opérationnel dans le Royaume hachémite de Jordanie (Jordanie) a été considérablement affecté par la détérioration de la situation sécuritaire en République arabe syrienne (Syrie) voisine et par l'afflux continu de Syriens dans le pays.
- La Jordanie continue d'accorder l'asile à un grand nombre de Syriens, d'Iraqiens et d'autres réfugiés, malgré une pression très importante sur les systèmes et les infrastructures nationales. Cette pression est devenue encore plus critique ces deux dernières années, la crise financière mondiale ayant un impact sur la situation économique de la Jordanie et ses infrastructures dans le domaine de l'eau, l'électricité, la gestion des déchets, l'éducation et les soins de santé.
- La Jordanie n'est pas signataire de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés. L'espace de protection pour les réfugiés et les demandeurs d'asile est cependant considéré comme favorable.
- Les activités du HCR en Jordanie se basent sur le Protocole d'accord de 1998 entre le HCR et le gouvernement. En l'absence de tout instrument juridique international ou national relatif aux réfugiés en vigueur dans le pays, ce Protocole d'accord fixe les paramètres de la coopération en matière de protection et d'assistance aux réfugiés et demandeurs d'asile. Il accorde aux réfugiés sous mandat un séjour d'une durée maximale de six mois après leur reconnaissance pendant laquelle une solution durable doit être trouvée.
- La Jordanie a accordé l'accès aux services de santé et d'éducation dans les communautés d'accueil pour les réfugiés syriens. Les camps de Za'atari et d'Azraq, qui accueillent des réfugiés syriens, ont été construits sur des terres fournies par les autorités. Ces dernières assurent également la sécurité dans les camps.

Personnes relevant de la compétence du HCR

Les Syriens ont rapidement représenté la population de réfugiés la plus importante en Jordanie, avec 500 000 personnes enregistrées ou en attente de l'être en août 2013, la plupart originaires de Deraa. Hormis les 120 000 Syriens accueillis dans le camp de Zaatari, la grande majorité des Syriens résident dans des installations autres que des camps, essentiellement dans le nord. Des Syriens sont toutefois enregistrés dans tous les gouvernorats de Jordanie, notamment à Amman qui en compte 13 pour cent. En se basant sur les tendances actuelles, le HCR s'attend à ce que le nombre de réfugiés syriens fuyant vers la Jordanie augmente, sachant qu'il existe un risque éventuel d'afflux soudain plus important. La violence généralisée et ciblée, ainsi que l'effondrement des services publics dans la plupart des régions de Syrie et la hausse des prix de l'essence et de la nourriture sont autant de facteurs d'incitation au départ.

En mars 2013, la Jordanie accueillait près de 30 000 réfugiés iraqiens, dont la majorité en provenance de Bagdad. La réinstallation dans des pays tiers devrait demeurer la principale solution durable pour les Iraquiens en 2014, avec quelque 1 500 départs, tandis qu'environ 300 Iraquiens devraient rentrer en Iraq dans le cadre du programme de rapatriement volontairement consenti du HCR. Les réfugiés qui restent en Jordanie continueront de nécessiter des niveaux de soutien importants.

En outre, au cours des dernières années, quelque 1 700 personnes originaires du Soudan et d'autres pays ont été enregistrées comme réfugiés et demandeurs d'asile.

Chiffres prévisionnels

Type de population	Origine	Déc. 2013		Déc. 2014		Déc. 2015	
		Total dans le pays	Nb personnes assistées par le HCR	Total dans le pays	Nb personnes assistées par le HCR	Total dans le pays	Nb personnes assistées par le HCR
Réfugiés	Iraq	24 730	24 730	23 290	23 290	20 790	20 790
	République arabe syrienne	1 254 950	1 254 950	1 410 520	1 410 520	1 324 210	1 324 210
	Divers	1 350	1 350	1 800	1 800	2 260	2 260
Demandeurs d'asile	Iraq	1 200	1 200	1 600	1 600	900	900
	République arabe syrienne	490	490	490	490	490	490
	Divers	790	790	740	740	680	680
Total		1 283 510	1 283 510	1 438 440	1 438 440	1 349 330	1 349 330

| Réponse |

Besoins et stratégies

La plus grande priorité du HCR est de veiller à ce que l'environnement de protection favorable soit maintenu en Jordanie. En 2014, l'augmentation continue du nombre de Syriens arrivant en Jordanie représentera une pression supplémentaire sur les ressources déjà limitées du pays. Cela pourrait avoir un impact négatif sur l'opinion publique jordanaise vis-à-vis de tous les réfugiés et créer des défis quant à la préservation de l'espace d'asile dans le pays.

Le HCR assurera la protection internationale et fournira un appui technique aux autorités pour renforcer la capacité des institutions nationales. L'enregistrement adéquat des réfugiés leur garantira un accès normal aux services essentiels, particulièrement

importants pour la prévention de la violence sexuelle et sexiste et pour la protection de l'enfance. Le HCR s'efforcera également de renforcer ses capacités d'accompagnement en mettant en œuvre sa politique urbaine destinée à atténuer l'impact de l'afflux syrien sur les communautés locales.

L'afflux actuel de demandeurs d'asile syriens aura certainement un impact sur les activités du HCR visant à répondre aux besoins des réfugiés iraqiens en Jordanie. La détermination du statut de réfugié et les solutions durables demeureront les principaux éléments de protection pour la population réfugiée iraqienne. Ces activités feront l'objet d'une étroite surveillance et si certains réfugiés se retrouvent sans ressources en raison d'un accès de plus en plus limité aux services et aux infrastructures, le HCR engagera un dialogue avec les acteurs gouvernementaux pour définir une future stratégie pour cette population.

Objectifs et cibles prioritaires en 2014

Le tableau suivant illustre par des exemples quelques-unes des principales activités prévues en 2014. À l'aide d'une sélection d'objectifs, issus des plans du HCR pour le programme de l'exercice 2014-2015, ce tableau est destiné à illustrer :

- ce qui a été prévu (Activités prévues) – lors du processus de planification et de hiérarchisation consécutif à l'évaluation des besoins globaux – pour des groupes particuliers relevant de la compétence du HCR ;
- les besoins identifiés qui peuvent être couverts moyennant l'intégralité et la flexibilité du financement (Cible globale en 2014) ;
- les besoins qui ne seront peut-être pas pris en charge si les fonds mis à disposition sont inférieurs au budget approuvé par le Comité exécutif (Écart potentiel). L'estimation de l'écart potentiel est fondée sur l'évaluation par l'opération dans le pays de l'impact probable d'un manque de financement global. Les calculs sont basés sur divers critères, notamment le contexte, les priorités stratégiques et les ressources qui ont été mises à disposition les années précédentes pour les différents domaines d'activité.

Les activités concernant les objectifs relatifs à la protection de l'enfance (y compris la détermination de l'intérêt supérieur), à l'éducation et à l'action contre la violence sexuelle et sexiste (prévention et réponse), relèvent de domaines fondamentaux, considérés comme prioritaires lors de l'allocation des fonds (Domaine prioritaire). Afin d'être en mesure d'allouer les fonds avec souplesse, le HCR invite ses donateurs à verser des contributions non affectées.

Il convient de préciser que dans certains cas, l'impossibilité d'atteindre les cibles relatives à l'exécution d'activités ou à la prestation de services n'est pas due à un financement insuffisant mais à d'autres causes, par exemple le manque d'accès aux personnes relevant de la compétence du HCR, la non-déclaration des cas, l'évolution de la situation, les problèmes de sécurité, le manque de moyens pour exécuter la totalité des programmes planifiés, etc. Le Rapport global 2014 expliquera, le cas échéant, les raisons pour lesquelles telle ou telle cible n'a pas été atteinte.

ACTIVITÉS PRÉVUES	PERSONNES RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DU HCR	CIBLE GLOBALE EN 2014	ÉCART POTENTIEL
Sécurité face à la violence et à l'exploitation			
Risque réduit de violence sexuelle et sexiste et qualité de la réponse améliorée			
La formation permettra d'augmenter de 30 pour cent la capacité des partenaires et des réfugiés de répondre à la violence sexuelle et sexiste en 2014. Malgré des efforts importants en matière de prévention, on s'attend à ce que le nombre de cas de violence sexuelle et sexiste augmente. Le HCR veillera à ce que tous les survivants de la violence sexuelle et sexiste aient accès à des services spécialisés de santé, psycho-sociaux et juridiques en cas de besoin.			
Nombre de cas de violence sexuelle et sexiste déclarés pour lesquels les survivants bénéficient de conseils psycho-sociaux	Réfugiés et demandeurs d'asile syriens	2 700	Domaine prioritaire
	Réfugiés et demandeurs d'asile irakiens	280	Domaine prioritaire
Nombre de cas de violence sexuelle et sexiste déclarés pour lesquels les survivants bénéficient d'un espace sûr	Réfugiés et demandeurs d'asile syriens	220	Domaine prioritaire
	Réfugiés et demandeurs d'asile irakiens	45	Domaine prioritaire
Processus de protection et documents adéquats			
Qualité de l'enregistrement et du profilage améliorée ou maintenue			
Le HCR continue d'enregistrer tous les arrivants syriens en Jordanie pour leur permettre de recevoir des documents et d'avoir accès à l'assistance et aux services, et d'identifier les personnes ayant des besoins spécifiques. Un enregistrement décentralisé (à proximité des camps et des principales zones urbaines) permettra également une meilleure coordination dans la fourniture des services et la préservation du caractère civil de l'asile.			
Nombre de personnes éligibles enregistrées	Réfugiés et demandeurs d'asile syriens	155 000	Aucun écart
Besoins de base et services essentiels			
Produits de base et articles ménagers en quantité suffisante pour la population			
Le HCR fournira des produits sanitaires aux femmes et des kits d'hygiène à tous les nouveaux arrivants en provenance de Syrie. Toutes les femmes recevront des kits d'hygiène dans les camps, tandis que les femmes et les familles vulnérables bénéficieront d'une aide en espèces dans les zones urbaines. Les nouveaux arrivants recevront également des produits de base comme des matelas, des couvertures et des ustensiles de cuisine.			
Nombre de personnes recevant des produits d'hygiène	Réfugiés et demandeurs d'asile syriens	155 000	80 000
Nombre de femmes recevant des produits sanitaires	Réfugiés et demandeurs d'asile syriens	305 000	205 000
Nombre de personnes relevant de la compétence du HCR bénéficiant d'aides en espèces	Réfugiés et demandeurs d'asile irakiens	4 000	1 500

Services renforcés pour les personnes ayant des besoins spécifiques

Au sein de la population réfugiée syrienne, les personnes ayant des besoins spécifiques (comme les personnes âgées et les personnes handicapées) seront identifiées et assistées moyennant un soutien financier et des services spécialisés.

Nombre de personnes âgées relevant de la compétence du HCR bénéficiant d'un soutien spécifique	Réfugiés et demandeurs d'asile irakiens	250	50
Nombre de personnes handicapées relevant de la compétence du HCR bénéficiant d'un soutien spécifique	Réfugiés et demandeurs d'asile irakiens	650	100
Nombre de personnes ayant des besoins spécifiques bénéficiant d'aides en espèces	Réfugiés et demandeurs d'asile syriens	25 000	Aucun écart

Shelter and infrastructure established, improved and maintained

Le HCR entreprendra l'installation de trois à quatre nouveaux camps en plus des camps actuels dans lesquels les infrastructures doivent être entretenues ou mises en place. En outre, le HCR fournira de nouvelles tentes aux nouveaux arrivants de Syrie ainsi qu'aux résidents actuels ayant besoin de nouvelles tentes.

Nombre de personnes bénéficiant d'abris d'urgence	Réfugiés et demandeurs d'asile syriens	77 000	Aucun écart
Nombre d'abris d'urgence fournis	Réfugiés et demandeurs d'asile syriens	135 000	105 000

Solutions durables

Potentiel en matière de réinstallation réalisé

En raison de l'environnement politique et sécuritaire fragile et instable en Iraq, le retour dans la sécurité et la dignité n'est pas faisable. C'est pourquoi la réinstallation demeure la solution durable la plus viable pour les réfugiés irakiens et non-Irakiens.

Nombre de personnes bénéficiant d'informations sur les solutions globales, notamment la réinstallation	Réfugiés et demandeurs d'asile irakiens et non-irakiens	3 500	Aucun écart
Nombre de formulaires d'enregistrement pour la réinstallation déposés	Réfugiés et demandeurs d'asile irakiens et non-irakiens	550	Aucun écart

Partenaires

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux :

Direction de la sécurité publique, ministère de l'Éducation, ministère de l'Intérieur, ministère de la Planification et de la Coopération internationale, ministère de la Santé et du Développement social, Travaux publics et Logement

ONG :

Agence d'aide à la coopération technique et au développement, Arab Renaissance for Democracy and Development, Care International, Caritas Jordanie, Conseil norvégien pour les réfugiés, International Medical Corps, International Relief and Development, Intersos, Jordan Hashemite Charity Organization, Jordan Health Aid Society, Jordan River Foundation, Jordanian Hashemite Fund for Human Development, Legal Aid, Mercy Corps, Noor Al-Hussein Foundation, Save the Children

Autres :

OIM, UNOPS, UNRWA, VNU

Partenaires opérationnels

Organismes gouvernementaux :

Centre national pour la sécurité et la gestion des crises

ONG :

ActionAid, ADRA, Association of Volunteers International, Centre for Victims of Torture, Children without Borders, Comité international de secours, Conseil danois pour les réfugiés, Cooperative Housing Foundation International, Finn Church Aid/ACT Alliance, Fundación Promoción Social de la Cultura, Handicap International, International Catholic Migration Commission, International Orthodox Christian Charities, Japan Emergency NGO, LDS Charities, Lutheran World Federation, Madrasati Initiative, Medair, Médecins du Monde, Movement for Peace, Nippon International Cooperation for Community Development, Operation Mercy, Oxfam GB, Première Urgence-Aide Médicale Internationale, Questscope, Relief International, Secours islamique, Service Jésuite des Réfugiés, Terre des Hommes Lausanne, THW (Agence fédérale allemande pour les secours techniques), World Vision International

Autres :

CICR, Croissant Rouge du Qatar, FAO, FICR, FNUAP, OIT, OMS, ONU-Femmes, ONU-Habitat, PAM, PNUD, UNESCO, UNICEF

Coordination

L'étroite collaboration avec les autorités gouvernementales impliquées dans la protection et l'assistance des réfugiés et des demandeurs d'asile aux niveaux national, régional et local sera renforcée. Les partenariats stratégiques et la coopération continueront d'être essentiels pour la réponse du HCR à la situation des réfugiés en Jordanie en 2014.

Le partenariat avec le Ministère de la Planification et de la Coopération internationale existe depuis le début de la crise iraquienne en 2007. Le HCR apportera son soutien aux forces armées jordaniennes lesquelles sont les premières à accueillir les réfugiés qui arrivent à la frontière.

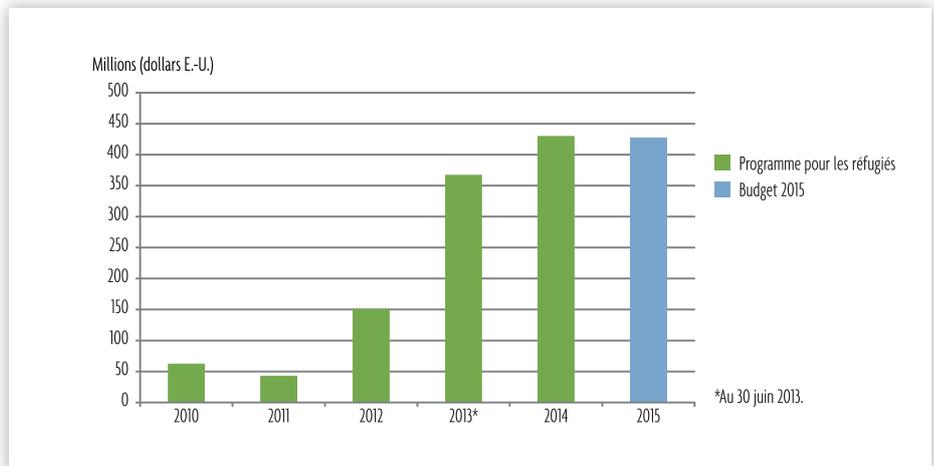
La stratégie de réponse globale pour les Syriens en Jordanie continuera d'être basée sur une collaboration étroite entre le gouvernement et plus de 50 agences des Nations Unies et ONG nationales et internationales, sous la direction du HCR.

Informations financières

Ces dernières années, les besoins financiers pour l'opération du HCR en Jordanie ont augmenté de façon spectaculaire, passant de 62,8 millions de dollars E.-U. en 2010 à un budget 2013 révisé de 367,6 millions de dollars E.-U., reflétant la réponse aux besoins né de l'urgence en Syrie.

Le budget global pour la Jordanie en 2014 est fixé à 430,4 millions de dollars E.-U., la majorité étant consacré à l'intervention d'urgence à destination des réfugiés syriens. Ces besoins financiers sont fondés sur les meilleures estimations pour 2014, sur la base des informations disponibles mi-2013. Compte tenu de l'évolution de la situation en Syrie, les besoins supplémentaires seront présentés dans le Plan de réponse régional pour les réfugiés syriens (RRP6), la situation faisant l'objet d'un examen complémentaire au cours de l'année 2014.

Budget pour la Jordanie | 2010–2015



Budget 2014 pour la Jordanie | dollars E.-U.

Répartition budgétaire	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	Total
Budget 2013 révisé (30 juin 2013)	367 567 319	367 567 319
Environnement de protection favorable		
Instruments régionaux et internationaux	85 466	85 466
Droit et politique générale	1 042 733	1 042 733
Institutions administratives et pratiques	10 000 000	10 000 000
Accès à l'assistance juridique et recours	1 648 468	1 648 468
Accès au territoire et risque de refoulement réduit	1 596 935	1 596 935
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	805 734	805 734
Sous-total	15 179 337	15 179 337

Répartition budgétaire	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	Total
Processus de protection et documents adéquats		
Conditions d'accueil	377 867	377 867
Enregistrement et établissement de profils	16 597 692	16 597 692
Procédures de détermination du statut	1 824 068	1 824 068
Enregistrement et documents d'état civil	420 600	420 600
Sous-total	19 220 228	19 220 228
Sécurité face à la violence et à l'exploitation		
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle (prévention et réponse)	5 326 667	5 326 667
Liberté de mouvement et réduction des risques de détention	926 667	926 667
Protection des enfants	5 014 535	5 014 535
Sous-total	11 267 869	11 267 869
Besoins de base et services essentiels		
Santé	49 168 200	49 168 200
Santé procréative et services liés au HIV	663 334	663 334
Nutrition	8 531 734	8 531 734
Sécurité alimentaire	5 662 867	5 662 867
Abris et infrastructure	196 677 867	196 677 867
Articles ménagers de base	19 680 734	19 680 734
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	70 414 513	70 414 513
Éducation	5 298 200	5 298 200
Sous-total	356 097 450	356 097 450
Autonomisation et autogestion communautaires		
Mobilisation communautaire	10 623 334	10 623 334
Coexistence avec les communautés locales	4 788 496	4 788 496
Autosuffisance et moyens d'existence	550 000	550 000
Sous-total	15 961 830	15 961 830
Solutions durables		
Stratégie de solutions globales	598 800	598 800
Retour volontaire	436 399	436 399
Réinstallation	384 599	384 599
Sous-total	1 419 799	1 419 799
Direction, coordination et partenariats		
Coordination et partenariats	621 533	621 533
Gestion des urgences	377 867	377 867
Relations avec les donateurs et mobilisation des ressources	993 934	993 934
Sous-total	1 993 335	1 993 335
Appui à la logistique et aux opérations		
Logistique et chaîne d'approvisionnement	6 755 734	6 755 734
Gestion des opérations, coordination et appui	2 455 643	2 455 643
Sous-total	9 211 377	9 211 377
Total du budget 2014	430 351 224	430 351 224